

CANABIS

Par Profil supprimé Postée le 21/05/2014 18:17

Bonjour,
je vous remercie d'avance pour votre futur réponse. J'ai un problème avec mon père. Ma mère et moi somme dans une relation de parent-enfant inversé. C'est à dire que ma mère à vraiment du mal à s'occuper d'elle et mon père est un ancien héroïnomane, il prend un substitue et il est accro au cannabis. Il devient très agressif quand il n'a rien à fumer. Il menace de quitter ma mère si elle le pousse à arrêter. Il l'enferme chez elle, alors qu'elle sort à peine d'une dépression qui à duré 10 ans. Il m'empêche de l'aider à s'épanouir et je sais pas quoi faire elle a un passé extrêmement dur. J'aimerais trouver une solution pour qu'il arrête d'avoir une mauvaise influence sur elle et je me demande si ça peut venir du fait qu'il est drogué ? Et est-ce que je peut faire quelque chose ?
Cordialement
Yuna H.

Mise en ligne le 22/05/2014

Bonjour,
Vous ne pouvez pas grand chose au mode de relation qui s'est installé entre vos parents depuis leur recontre. Le fait que votre père soit sous substitution et consommateur de cannabis ne peut pas être un élément expliquant ou justifiant l'attitude qu'il a vis à vis de votre mère. Cela tient plutôt à la personnalité de chacun et à la manière dont s'est construit leur couple.
De votre position d'observatrice, ce que vous pouvez faire c'est leur faire part de ce qui vous interpelle et les encourager à consulter, ensemble, dans le cadre d'une thérapie de couple par exemple. Etant donné la particularité également de votre relation avec votre mère, une thérapie familiale pourrait être envisagée pour tenter de rééquilibrer, de réajuster autant que possible, la position de chacun vis à vis des deux autres.
Il est possible de faire appel à des thérapeutes exerçant en libéral mais cela a un coût et ces prises en charge ne sont pas remboursées par la sécurité sociale. Le centre d'addictologie "Arc en ciel" de Montpellier est pourvu de professionnels formés à ces modes de thérapie. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous. Les consultations y sont confidentielles et gratuites.
Si vous souhaitez prendre le temps de discuter plus précisément de ce qui vous inquiète et des difficultés auxquelles vous vous confrontez, n'hésitez pas à nous recontacter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un fixe), au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable), ou encore par tchat.
Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA ARC-EN-CIEL

10 boulevard Victor Hugo
34000 MONTPELLIER

Tél : 04 67 92 19 00

Site web : www.amtarcenciel.fr

Accueil du public : Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h, mardi : 13h30 à 19h et jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Sans rendez-vous au 23 boulevard Pasteur Le Zinc : les mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h et sur rendez-vous de 9h à 18h du lundi au vendredi (sauf mardi matin)

Voir la fiche détaillée